JEANTET

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE –

Paris, 4 décembre 2025

JEANTET CONSEILLE IRIS VENTURES, INVESTISSEUR PRINCIPAL DANS LE CADRE DE LA SERIE B DE 15 MILLIONS D'USD D'INNERSKIN

Paris, le 4 décembre 2025 – Jeantet a conseillé IRIS Ventures lors de la Série B de 15 millions d'USD d'Innerskin, active dans le secteur de la médecine esthétique moderne. Au travers de ses 19 centres en France, Innerskin propose une approche distinctive axée sur les soins préventifs du visage et du corps, combinant technologies de haute performance, expertise holistique et expérience client premium, en associant des services en clinique avec une gamme de soins dermatologiques de qualité médicale.

L'investissement réalisé, mené par IRIS Ventures, fonds de croissance international spécialisé dans les marques de consommation de nouvelle génération dans les secteurs de la beauté et du bien-être, aux côtés d'investisseurs existants tels que Label Capital, permettra à Innerskin d'accélérer son expansion à travers la France et l'Europe.

L'équipe **Jeantet** était composée de **Karl Hepp de Sevelinges** (Associé, Corporate/M&A), **Georges-Dominic Sardi** et **Emma Rouhaud** (Collaborateurs, Corporate/M&A).

A PROPOS DE JEANTET

Avec plus d'un siècle d'histoire, **Jeantet** est l'un des cabinets d'avocats d'affaires *leader* en France, reconnu pour son expertise internationale et sa capacité à gérer des projets transfrontaliers complexes. En pleine expansion, avec plus de 50 % de son activité issue de clients internationaux, Jeantet s'appuie sur des cabinets partenaires de premier plan, chacun choisi pour son excellence et sa maîtrise des spécificités locales. Les liens étroits avec ces partenaires nous permettent d'offrir un accompagnement centralisé par Jeantet et de coordonner des opérations transfrontalières d'envergure, que ce soit en France ou à l'étranger.
Notre équipe de 200 professionnels conseille de grands groupes, des institutions financières, des fonds d'investissement et des organismes publics dans les opérations les plus emblématiques et complexes du marché. Nous couvrons tous les aspects du droit des affaires, en transactionnel comme en contentieux, avec une expertise forte dans les secteurs hautement réglementés : Banque-Assurance, Énergies et Ressources Renouvelables, Immobilier, Sciences de la Vie et IP-Tech & Data.

www.jeantet.fr Jeantet - avocats

CONTACT PRESSE

VAE SOLIS
jeantet@vae-solis.com

Jeantet
Agnès Beauchamps
abeauchamps@jeantet.fr
01 45 05 82 04